

Compte Rendu Réunion du 9 Septembre 2014

Participants : Gérard Crosetti, Pierre Falce, Francis Latarche, JM Perez, Gérard Peroddi

Objectif : faire le point après la première partie de la saison et commenter la réunion avec la DPMA du 8 Septembre à laquelle participait Gérard Peroddi

Francis Latarche signale que pour sa région il a été confronté à des problèmes concernant des autorisations, certains pêcheurs n'ayant pas obtenu leurs autorisations.

Les thons maillés ont été rares, par contre beaucoup de petits thons.

Un seul concours a été organisé.

Pierre Falce a connu les mêmes problèmes avec les demandes d'autorisations, la saison s'est déroulée normalement avec de nombreux poissons entre 1,30 et 1,50m et très peu de gros poissons. Le calendrier des concours a été respecté malgré de nombreuses journées annulées à cause d'une météo peu clémente pour la saison.

Gérard Crosetti confirme que lui aussi a connu des problèmes pour les autorisations et souligne que pour le 06 et le 83 très peu poissons maillés ont été pêchés et que les thons de petites tailles étaient eux abondants.

Gérard Peroddi précise que le 13 la saison a été très perturbée par la météo et qu'il y a eu beaucoup de poissons entre 1.50m et 1.70m et quelques gros poissons.

Gerard Peroddi nous commente le compte rendu, que nous avons reçu, de la réunion avec la DPMA du 8 Septembre à laquelle il a participé. Il signale une ambiance plus détendue que par le passé.

La DPMA est consciente des efforts faits par les Fédérations de façon générale et plus particulièrement pour diminuer les délais de déclarations de captures, cependant **Gérard Peroddi** a insisté sur le fait que le délai de 48H était trop court.

Un quota supplémentaire d'une tonne a été alloué aux 3 Fédérations.

Gérard demande aux Présidents de Région un état avec le quota alloué et le quota consommé par club.

Pour la deuxième partie de la saison un relevé quotidien des prises sera établi.

Il est impératif d'informer les Présidents de Clubs :

*pour leur confirmer les dates de la deuxième partie de la saison

*pour leur rappeler de respecter leur quota

*pour leur demander de faire remonter le plus rapidement à leur région les déclarations de prises

*d'établir en fin de saison un état récapitulatif des bateaux ayant pris des thons avec les N° de bagues correspondantes et la listes des bagues retournées. Cet état devant être envoyé avec les bagues non utilisées au secrétariat de la région dans la première semaine du mois d'Octobre.

*pour informer leurs membres des risques pris par eux lorsque qu'ils publient des photos et des vidéos sur les réseaux sociaux.

En conclusion **Jean Marie PEREZ** précise la nécessité de respecter le quota mais surtout de s'en rapprocher au plus juste pour être en position de force dans les prochaines négociations avec la DPMA

Jean Marie PEREZ